

Réponse M Salah ANOUAR, 9eme circonscription Yvelines

Bonjour Monsieur Antoine BILLET,
Association France Palestine Solidarité, Versailles-Yvelines

Vous avez souhaité avoir mes positions et solutions envisagées pour créer les conditions d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens; en tant que candidat aux élections législatives du 11 et 18 juin 2017 dans la 9ème circonscription des Yvelines [78-09]
Veuillez trouver le texte de ma réponse, ci-dessous.

1- Votre question Afps n°1 : Défendrez-vous la liberté d'expression pour les citoyens et associations solidaires du peuple palestinien, notamment le droit d'appeler au BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) et de le pratiquer ?

Ma réponse : Oui, je m'engage sur la question n°1 .

Mon commentaire : la liberté d'expression est un droit constitutionnel. Ce droit est garanti par nos institutions de la République française. Je défendrai donc le droit et la liberté de tous les citoyens et toutes les associations; afin d'exprimer leurs opinions en rapport à une question ou à une autre.

2- Votre question Afps n°2 :
Combattrez-vous toute complicité de la France (Etat et entreprises) avec la colonisation israélienne du Territoire palestinien occupé ?

Ma réponse : Oui, je m'engage sur le contenu de question n° 2

Commentaire : J'ai personnellement envoyé une carte postale pré-faite/nominative et destinée à dénoncer le comportement de l'Entreprise Orange qui mettait ses équipements électroniques au service de l'État Israélien (dans le cadre d'un partenariat) pour surveiller les palestiniens et atteindre à leur liberté d'expression et de mouvement.

3- Votre question Afps n° 3 : Demanderez-vous au gouvernement d'exercer les pressions nécessaires pour obtenir la levée du blocus de Gaza ?

Ma réponse : Oui, je m'engage sur le contenu de l'idée de la question n°3.

Commentaire : le blocus de Gaza est un moyen anti-paix; car il ne fait qu'acroître le ressentiment des habitants de Gaza envers l'État et le peuple Israéliens. Il faut donc enlever ce blocus et préparer la voie vers la paix; avec deux États reconnus.

4- Votre question Afps n°4 : Demanderez-vous au gouvernement l'application des résolutions votées en 2014 par l'Assemblée nationale et le Sénat sur la reconnaissance de l'Etat palestinien ?

Ma réponse à votre question n° 4 :

Oui, je m'engage sur le contenu de cette question n°4.

Commentaire : J'encouragerai toutes les initiatives qui vont dans le sens de l'arrêt définitif de la colonisation de l'État Israélien de la terre et du peuple Palestinien; et toutes les initiatives dans le sens de la justice et de la reconnaissance mutuelle de deux États [Un État Israélien et Un État Palestinien] vivant en paix l'un à côté de l'autre. Car, cette Paix préalable est potentiellement porteuse d'un grand projet d'espérance : l'espérance de voir les deux peuples; Palestinien et Israélien; construire une union de coopération économique motrice (à l'image de l'union européenne) et capable d'entraîner l'ensemble des pays et des peuples de la région vers un espace commun de coopérations et d'union culturelle et économique.

Avec mes amitiés et mon profond souhait de Paix.
Bien à vous.

Monsieur ANOUAR Salah
Candidat Écologiste aux élections législatives du 11 et 18 juin 2017, à la 9ème circonscription du département des Yvelines.